



A GAGNER :

.1 SÉJOUR VIP*.

POUR 2 PERSONNES
AU WEEK-END INTERNATIONAL DE L'OBSTACLE
DU 3&4 NOVEMBRE 2018

.DES SAILLIES PRESTIGIEUSES.

**transport, hôtel, restauration, accueil VIP à Auteuil*

Chers amis éleveurs

Saône et Loire-Galop et Galop-Allier organisent comme chaque année

« THE CHASER DAY »

Vendredi 15 Juin 2018

Hippodrome de Paray Le Monial

de 2 ans, yearlings et foals, AQPS et PS

Programme CHASER DAY 2018 :

- Jeudi 14.06.2018 :

20 heures : soirée « Excellence en Charollais »

-Vendredi 15.06.2018 :

9H00 : **2 ANS AQPS &PS**, femelles et mâles

11H30 : **Yearlings AQPS &PS**, femelles et mâles

12h30 : Déjeuner sur place

14h00: **FOALS AQPS&PS**, femelles et mâles

Les prix d'engagement (boîte compris) sont dégressifs : 80 € par animal, puis 60 € à partir du 3^{ème}, tout âge confondu.

Ex : 1 « 2 ans » = 80€ ; 1 « 2 ans »+1 « yearling »= 160 € ; 1 « 2 ans »+1 « yearling »+ 1 «foal»=220 €

(Envoi ultérieur des inscriptions pour les foals)

Les inscriptions seront validées sous réserve de cotisation 2018 à jour (50 €)

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription pour les **2 ANS** et **Yearlings** à renvoyer accompagnée d'un chèque correspondant au montant de vos engagements, à l'ordre de Saône et Loire Galop.

Les vétérinaires refuseront le débarquement des chevaux non à jour de vaccinations (grippe, tétanos, rhino).

Avant le 30 AVRIL 2018

A: Jean-Charles PALLOT -La Croix- 71420 OUDRY

saoneetloiregalop@hotmail.fr



The Chaser Day du Centre « 2 ans » & « Yearlings » 15 Juin 2018



Paray Le Monial

FICHE D'ENGAGEMENT pour les « 2 ans » et « Yearlings » AQPS et PS

ANIMAL PRESENTE

« Yearling »

« 2 Ans »

NOM: _____

N° SIRE: _____

Sexe : M H F

Date de naissance : _____

Race : PS AQPS

Père : _____

Mère : _____

Père de mère : _____

PROPRIETAIRE

NOM ou dénomination de la société :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Adhésion 2018 à jour à régler : 50 €

Demande de justificatif de paiement : oui non

RESERVATION POSSIBLE DES MAINTENANT SOIREE « Excellence en Charollais » du 14.06.2018

NOM : _____

Nombre de repas : _____x22€ _____